

CCAM descriptive à usage PMSI_V5_2017

Cette publication est la 4^e actualisation de la liste analytique de la CCAM descriptive à usage PMSI - 2017. Elle prend en compte les évolutions de la CCAM publiées au Journal Officiel de la République Française le 31 août 2017 et du 24 Juillet 2017. Ces évolutions sont intégrées dans la CCAM V49. Cette version contient également les modifications publiées au Journal Officiel de la République Française le 13 octobre 2015 et non intégrées dans la CCAM V49.

Ces modifications concernent essentiellement l'ajout de six nouveaux codes dans les chapitres 01 SYSTÈME NERVEUX CENTRAL, PÉRIPHÉRIQUE ET AUTONOME, 04 APPAREIL CIRCULATOIRE et 16 SYSTÈME TÉGUMENTAIRE - GLANDE MAMMAIRE

Le guide de lecture et de codage n'est pas modifié.

Introduction de nouveaux codes

Au sousparagraphe 01.01.01.04 *Électroencéphalographie [EEG]*

- AAQP129 *Électroencéphalographie sur 8 dérivations ou plus avec enregistrement d'une durée minimale de 30 minutes, avec numérisation et enregistrement vidéo, chez un patient de moins de 6 ans*
- AAQP350 *Électroencéphalographie sur 14 dérivations ou plus avec enregistrement d'une durée minimale de 20 minutes, avec numérisation chez un patient de 6 ans ou plus*

Au sousparagraphe 04.02.03.02 *Implantation de stimulateur cardiaque*

- DELF223 *Implantation d'un stimulateur cardiaque définitif dans le ventricule droit par voie veineuse transcutanée*

Au sousparagraphe 04.02.03.07 *Implantation, ablation et changement de générateur de stimulation ou de défibrillation cardiaque*

- DEGF207 *Ablation d'un stimulateur cardiaque définitif implanté dans le ventricule droit par voie veineuse transcutanée*

Au paragraphe 16.06.07 *Reconstruction du sein*

- QEEB317 *Autogreffe de tissu adipeux de moins de 200 cm³ au niveau du sein*
- QEEB152 *Autogreffe de tissu adipeux de 200 cm³ et plus au niveau du sein*

Modification de libellés

Au sousparagraphe 01.01.01.04 *Électroencéphalographie [EEG]*,

- AAQP007 *Électroencéphalographie sur 8 dérivations ou plus avec enregistrement d'une durée minimale de 20 minutes sans numérisation et sans enregistrement vidéo*

- AAQP011 *Électroencéphalographie sur 8 dérivations ou plus avec enregistrement d'une durée minimale de 20 minutes, au lit du malade*
- AAQP006 *Électroencéphalographie de longue durée de 1 à 4 heures sur 8 dérivations ou plus, avec enregistrement vidéo*
- AAQP010 *Électroencéphalographie de longue durée de plus de 4 heures sur 8 dérivations ou plus, avec enregistrement vidéo*
- AAQP002 *Électroencéphalographie continue ambulatoire sur 8 dérivations ou plus, pendant au moins 24 heures [Holter EEG]*
- AAQP009 *Électroencéphalographie avec quantification, sur 32 dérivations ou plus*
- AAQP900 *Électroencéphalographie avec modélisation de sources, sur 32 dérivations ou plus*

Aux sousparagraphes 04.02.03.02 *Implantation de stimulateur cardiaque*, 04.02.03.03 *Implantation de défibrillateur cardiaque*, 04.02.03.04 *Repositionnement de sonde et de générateur de stimulation ou de défibrillation cardiaque* et 04.02.03.07 *Implantation, ablation et changement de générateur de stimulation ou de défibrillation cardiaque, ablation de stimulateur cardiaque*

Suite à l'introduction de l'acte DELF223 *Implantation d'un stimulateur cardiaque définitif dans le ventricule droit par voie veineuse transcutanée*, la mention « souscutanée » a été ajoutée aux libellés concernés de ces sousparagraphes, pour les rendre exclusifs de ce nouveau libellé.

Introduction et modification de notes de construction

Au sousparagraphe 04.02.01.02 *Ablation de corps étranger et de néoformation intracardiaques ou intravasculaires*,

la note d'exclusion de l'acte DAGF001 *Ablation de corps étranger intracardiaque ou intravasculaire, par voie vasculaire transcutanée*, est complétée par :

À l'exclusion de: *ablation d'un stimulateur cardiaque définitif implanté dans le ventricule droit par voie veineuse transcutanée (DEGF207) ablation d'une endoprothèse vasculaire ou d'un filtre cave ayant migré en position intracardiaque ou intravasculaire, par voie vasculaire transcutanée (EZGF001).*

Au paragraphe 16.03.09 *Autres autogreffes au niveau des téguments*,

la note

À l'exclusion de : *actes d'autogreffe de tissu adipeux au niveau du sein*

– *de moins de 200 cm³ (QEEB017)*

– *200 cm³ et plus (QEEB152)*

est ajoutée.

Au paragraphe 16.06.07 *Reconstruction du sein*,

la note

L'autogreffe de tissu adipeux inclut le prélèvement du tissu adipeux, son traitement, et la réinjection du tissu adipeux dans le sein

est ajoutée.

Introduction et modification de notes de prise en charge

Au sousparagraphe 04.02.02.07 Autres actes sur les orifices du cœur,

la note d'indication de

- DBLF001 *Pose d'une bioprothèse de la valve aortique, par voie artérielle transcutanée et*
 - DBLA004 *Pose d'une bioprothèse de la valve aortique, par abord de l'apex du cœur par thoracotomie sans CEC*
- est modifiée.

Au souschapitre 09.05 Actes thérapeutiques chez le nouveau-né à la naissance,

la note d'indication : *Indication pour les sages-femmes : dans l'attente du médecin appelé pour pathologie néonatale,* est ajoutée à :

- GEJD001 *Aspiration intratrachéale d'un nouveau-né à la naissance, en présence d'un liquide amniotique méconial*
- GLLD018 *Ventilation manuelle d'un nouveau-né à la naissance, au masque facial*
- GLLD016 *Ventilation manuelle d'un nouveau-né à la naissance, au masque facial, avec administration intraveineuse d'agent pharmacologique et/ou de soluté*
- ZZEP004 *Installation d'un nouveau-né en incubateur à la naissance, avec ventilation spontanée sans oxygénothérapie*
- ZZEP002 *Installation d'un nouveau-né en incubateur à la naissance, avec ventilation spontanée avec oxygénothérapie.*

Modification de rangement

En raison de l'introduction de nouveaux codes et libellés, l'ordre de rangement de certains codes et libellés sont modifiés, sans changement de subdivision.

Au sousparagraphe 01.01.01.04 Électroencéphalographie [EEG]

Au sousparagraphe 04.02.03.02 Implantation de stimulateur cardiaque

Au sousparagraphe 04.02.03.07 Implantation, ablation et changement de générateur de stimulation ou de défibrillation cardiaque

Au paragraphe 16.06.07 Reconstruction du sein.

Présentation du fichier CCAM descriptive à usage PMSI – version 5 – 2017 –

Ce fichier présente la liste analytique complète de la CCAM descriptive à usage PMSI – version 5 – 2017.

Il est composé de 4 onglets.

Le premier onglet présente le fichier ; le deuxième correspond au sommaire ; le troisième aux chapitres 1 à 18 de la liste analytique et le quatrième au chapitre 19 de la liste analytique.

Comme pour la précédente version les codes de la CCAM descriptive à usage PMSI sont présentés sous 2 formats : soit code à 7 caractères et extension ATIH de 3 caractères dans des colonnes séparées, soit code à 7 caractères uni à l'extension ATIH.

Les codes, libellés et notes concernés par des modifications de cette version, sont repérables par un signalement V5 en colonne L (12).

Les remarques et demandes d'évolution de la CCAM descriptive à usage PMSI peuvent être adressées à l'adresse nomenclatures-de-sante@atih.sante.fr